

Note d'information aux professionnels de la protection contre la foudre

Paris, le 05/02/2026

Objet : Classement des pertes L_D , L_F et L_O de l'annexe C de la norme NF EN IEC 62305-2 (édition 3 de octobre 2024)

La présente note est issue de la décision du comité de normalisation AFNOR UF81 du 3/04/2025, qui a trouvé nécessaire de classer les pertes de l'annexe C de la norme NF EN IEC 62305-2, en se basant sur un tableau plus complet incluant tous les champs d'application.

Ce classement a été établi par un groupe de travail normatif issu du comité UF 81, qui s'est réuni le 24/06/2025 et a été validé lors de la réunion du comité de normalisation AFNOR UF81 du 9/10/2025.

Pour chacune des cellules du tableau C.2, la valeur à retenir de L_T , L_D , L_{F1} , L_{F2} , L_{O1} , L_{O2} est la valeur maximale de la gamme proposée pour les valeurs de perte selon le tableau 1 ci-dessous.

Type de structure	L_T	L_D	L_{F1}	L_{F2}	L_{O1}	L_{O2}
Structures ou zones à risque hautement essentielles ou à pertes très élevées	0,01	0,1	0,2	0,2	0,01	0,01
Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	0,01	0,1	0,1	0,1	0,001	0,001
Structures ou zones à risque à pertes normales	0,01	0,1	0,05	0,05	0,0005	0,0005
Structures ou zones à risque à faibles pertes	0,01	0,1	0,02	0,02	0,0001	0,0001

Tableau 1

Cette note est un guide applicable uniquement quand la structure (citée dans le tableau 2 ci-dessous) est composée d'une zone unique.

Le tableau 2 ci-dessous, vient en complément du tableau C.2 de la norme NF EN IEC 62305-2 (octobre 2024) et permet de classer les 4 critères du tableau 1 selon le type de structure :

Type de structure	L_F	L_O
Accueil de loisirs	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Autres bâtiments et structures	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Bâtiment agricole	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Bâtiment commercial/Ensemble de bureaux	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Bâtiment d'aéroport	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Bâtiment électrique	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Bâtiment gazier	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Bâtiment médical	Structures ou zones à risque hautement essentielles ou à pertes très élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées

Type de structure	LF	LO
Bâtiment recevant du public	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Bâtiment télécom	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Boutique/Ensemble de boutiques	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Cathédrale	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Centre commercial	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Ecole	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Ensemble d'appartements	Structures ou zones à risque à faibles pertes	Structures ou zones à risque à faibles pertes
Equipement GSM	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Gare	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Grand magasin/Grandes surfaces	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Grande maison	Structures ou zones à risque à faibles pertes	Structures ou zones à risque à faibles pertes
Hôpital (autres parties d'un hôpital)	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Hôpital (soins intensifs et salle d'opération d'un hôpital)	Structures ou zones à risque hautement essentielles ou à pertes très élevées	Structures ou zones à risque hautement essentielles ou à pertes très élevées
Hôtel	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Lieu de culte	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Musée	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque à pertes normales
Nurserie/Jardin d'enfants	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque à pertes normales
Poste de police et dépôt d'ambulances	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Prison	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque à pertes normales
Ruines classées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque à pertes normales
Site industriel (cas général, Applicable hors zones explosives ou quand le risque d'explosion est confiné dans un container métallique d'épaisseur conforme au tableau 3 de la 62305-3 sans pénétration de service dans ce container ou quand les services restent à plus de 3 m de la zone explosive ouverte ou non)	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées

Site industriel (structure comprenant de nombreux éléments métalliques comme des tuyaux ou des éléments structurels, permettant au courant de foudre de se disperser sans causer de larges dommages, Applicable hors zones explosives ou quand le risque d'explosion est confiné dans un container métallique d'épaisseur conforme au tableau 3 de la 62305-3 sans pénétration de service dans ce container ou quand les services restent à plus de 3 m de la zone explosive ouverte ou non).	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Site industriel (structure en béton armé ou avec surface métallique conformément au tableau 3 de la 62305-3) quand le dommage au point d'impact reste limité et ne crée pas de dommage additionnel, applicable hors zones explosives ou quand le risque d'explosion est confiné dans un container métallique d'épaisseur conforme au tableau 3 de la 62305-3 sans pénétration de service dans ce container ou quand les services restent à plus de 3 m de la zone explosive ouverte ou non).	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées
Stade compris les stades accueillant des concerts	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Stockage industriel	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Structure avec risque d'explosion	Structures ou zones à risque hautement essentielles ou à pertes très élevées	Structures ou zones à risque hautement essentielles ou à pertes très élevées
Structure avec risque d'explosion confiné dans un container métallique d'épaisseur conforme au tableau 3 de la 62305-3 sans pénétration de service dans ce container ou quand les services restent à plus de 3 m de la zone explosive ouverte ou non.	Structures ou zones à risque essentielles ou à pertes élevées	Structures ou zones à risque à pertes normales
Théâtre	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Traitement des eaux	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales
Université	Structures ou zones à risque à pertes normales	Structures ou zones à risque à pertes normales

Tableau 2 : Classement des pertes L_F et L_O de l'annexe C de la norme NF EN IEC 62305-2 (édition 3 d'octobre 2024)

Ces valeurs de perte L_F et L_O sont nécessaires pour le calcul du risque ($R = R_{L1} + R_{L2}$) dans les analyses de risques foudre ARF selon la norme NF EN IEC 62305-2 (octobre 2024) réalisées par les bureaux d'études certifiés QUALIFOUDRE ou F2C.

Copie : Ministère de l'Environnement, les professionnels reconnus compétents par Foudre Contrôle Certification (F2C) et QUALIFOUDRE.